



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

**GRETA**

Question écrite n° 92948

## Texte de la question

M. Kléber Mesquida souhaite attirer l'attention de M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes sur la situation extrêmement difficile des GRETA, notamment dans la région du Languedoc-Roussillon. Les GRETA assurent des formations continues du service public. Depuis janvier 2006, la part de contribution patronale et la dotation en postes, précédemment prise en charge par l'État, sont transférées aux GRETA, sans aucune compensation. Les budgets concernant les formations en cours et à venir sont cependant arrêtés. Ainsi le déséquilibre entraîné par ces dispositions a des répercussions très préoccupantes. La suppression de nombreux postes de titulaires et contractuels déséquilibre les équipes et les cycles de formation. L'impact sur les usagers de ces formations est naturellement néfaste. La mise en péril du service public de formation continue est imminente. Aussi, il lui demande quelles mesures il compte mettre en place pour que tous les personnels de GRETA soient pérennisés et pour que le maintien du service public de formation continue soit concrétisé par un engagement responsable de l'État.

## Données clés

**Auteur :** [M. Kléber Mesquida](#)

**Circonscription :** Hérault (5<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 92948

**Rubrique :** Formation professionnelle

**Ministère interrogé :** emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes

**Ministère attributaire :** éducation nationale

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 25 avril 2006, page 4354